

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1905)  
**Heft:** 1

**Artikel:** De... du... des...  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-201867>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à  
**L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Grand-Genève, 11, Lausanne.  
 Montreux, Gex, Nyon, Chaux-de-Fonds, Fribourg,  
 St-Imier, Delémont, Biel, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,  
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements:  
**BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE**  
 SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.  
 ÉTRANGER: Un an, fr. 7,20.  
 Les abonnements datent des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> juillet et 1<sup>er</sup> octobre.  
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES  
 Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.  
 Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.  
 la ligne ou son espace.  
*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Petite ville.**

Le brouillard s'élevait lentement, s'accrochant aux collines comme un gigantesque suaire, sous lequel se pressaient les maisons blanches de la petite ville. Une lumière diffuse descendait dans les rues mornes. Des marchands attendaient silencieux devant leur boutique, des paysans passaient de leur pas lourd, et des femmes, des jeunes et des vieilles, se hâtaient vers la place du marché. Toute la vie sociale semblait s'être concentrée sous les vieux platanes, dont l'automne avait éclairci le feuillage. Une rumeur basse et confuse, un va-et-vient de jupes et de paniers, un assemblage pittoresque de gens et de choses, tel était le spectacle que j'avais sous les yeux. Les bonnes ménagères ne manquent pas ce rendez-vous hebdomadaire : c'est une occasion honnête de bavarder, de se tenir au courant des faits et gestes de chacun, de juger les petits événements locaux.

Me laissant gagner par une curiosité bien légitime, quoiqu'elle ne fût pas sans malice, je me mêlais à ces femmes soucieuses d'offrir à leurs maris le légume qu'ils préfèrent. Les unes paraissaient pressées, remplissaient leur panier d'œufs, de choux, de carottes, d'oignons. D'autres se glissaient timidement entre les groupes et achetaient de leurs pauvres sous de quoi faire quelques dîners. Puis il y avait les dames, celles qui représentent quelque chose dans la ville. Leur dignité ne comporte pas de hâte, elles s'arrêtent longuement devant les étalages, elles parlent haut, affichent leur importance. C'est M<sup>me</sup> la syndique, M<sup>me</sup> la notaire, M<sup>me</sup> la pastoresse, c'est tout le monde officiel, la finance, le commerce, l'industrie de la petite ville. On se rencontre, on cause, on a toujours tant de choses à se dire.

— Ainsi le fils du juge est fiancé avec M<sup>me</sup> S.  
 — Pourquoi n'a-t-il pas continué ses études?  
 — Il n'en a pas besoin. Voilà qui va faire un joli ménage. Il y a du bien de part et d'autre.  
 — Vous savez la faillite X.  
 — Cela ne m'étonne pas ; des gens comme ça !

— C'est M. Y. qui va tout reprendre. Voilà un homme habile, quoique bien honnête.

— Oui, c'est un homme qui a su mener sa barque. Il a une belle fortune.

— Mais c'est affreux ce qu'on raconte du ménage des Z ! Ce sont des gens bien peu distingués.

— Ils n'ont point de relations.

— On ne les voit jamais à l'église.

— Pensez qu'ils ont reçu chez eux le vieux Abram, et qu'ils lui ont offert du thé ! Ça n'a pas de tenue !

— Quand il vient chez nous, je le renvoie ; c'est un fainéant.

— Nous travaillons ces jours pour la vente de bienfaissance. Cela donne tant à faire.

— N'est-ce pas ? Il y aura de bien belles choses, à ce que m'a dit Julie. Ces jeunes filles auront beaucoup de plaisir.

Là-dessus, un faible rayon de soleil enve-

loppa nos dames d'une caresse plus douce que leurs paroles.

E. C.

**L'autre monsieur :**

— Mais, je vous en prie, il n'y a pas de quoi... tout à votre service.

**Un ami de la vie.** — Un bon vieillard, encore plein de vigueur et de gaieté, disait dernièrement, parlant de la jeune génération :

« Nos jeunes hommes sont des poulets ; jamais ils n'arriveront à quatre-vingts ans comme moi ; et je serais encore bien plus vieux que je ne suis si je m'étais ménagé plus. »

Un de nos fidèles amis nous envoie cette chanson :

**Les Vaudois.**

“ Allons boire un verre !  
 Conclut tout Vaudois,  
 Gai, triste ou sévère,  
 Bonasse ou narquois.

\* \* \*  
 L'année est « assez bonne », avance le gros Pierre,  
 Le foin n'a pas manqué, nous avons du regain,  
 Du « moitié », du froment, de quoi faire du pain...  
 Nous pouvons bien boire un bon verre !

Oui, nous avons du fruit, pommes, poires, pruneaux ;  
 Et puis il fait un temps propice aux pommes de terre.  
 Les vignerons, dit-on, empiront leurs tonneaux :

— Ncus pouvons donc bien prendre un verre !  
 J'ai vendu mon vieux bœuf un bon prix au boucher,  
 Et je viens d'acheter une « bonne laitière » ;  
 Il ne me manque plus qu'un excellent vacher :

— En attendant, buvons un verre !

Mes fils sont travailleurs, — ils ont de qui tenir —  
 Ils sauront, j'en suis sûr, faire valoir la terre ;  
 Je ne redoute rien pour eux de l'avenir,  
 Sans souci, je puis boire un verre.

La famille s'accroît et remplit la maison ;  
 Dieu ! je suis si content d'être trois fois grand-père  
 Que j'en perds l'appétit et presque la raison :

— Retrouvez-les dans un bon verre !

Grâce aux hommes de loi, j'ai perdu mon procès ;  
 A mon âge, c'est dur d'être dans la misère ;  
 Recourir !... ce serait un nouvel insuccès :

— Tant pis ! Buvons encore un verre !

Je ne sais pas pourquoi j'éprouve tant d'ennuis !  
 Je ne fais aucun mal, je suis né débonnaire...  
 Les soucis, les chagrins, gâtent toutes mes nuits :

— Chassons-les en buvant un verre !

Hélas ! vous voyez bien que je suis en grand deuil, je viens d'ensevelir ma chère belle-mère ;  
 De larmes et de fleurs j'ai couvert son cercueil :  
 Consolons-nous avec un verre !

— Comment vas-tu, mon bon ? — Heu ! pas trop mal.  
 [Et toi ?]  
 — J'ai là quelque douleur qui parfois m'exaspère.  
 — Un peu de rhumatisme ; on connaît ça : crois-moi, pour t'en guérir, prends un bon verre !

AUG. GAILLARD.

**L'hôtel sans décrotteur.** — Un monsieur élégant, qui s'est laissé aller à commettre des coquineries, vient d'être condamné à six mois de réclusion. Comme on l'incarcère au pénitencier, il arrête d'un geste le gardien :

— Une question, monsieur, lui dit-il, dois-je mettre mes bottines, le soir, devant la porte de la cellule ?



**Le ciel t'entende !** — Mme Pottu à son mari, qui revient d'une réunion d'amis :

— Trois heures du matin !... En voilà une conduite, Edouard !... Moi qui t'attendais à dix heures !... Vrai, j'en perds la parole !

— Le Ciel t'entende ! chère amie.

**De... du... des...**

Nous lisons ceci dans un ouvrage publié à Paris en 1672 et qui a pour auteur M. Ménard :

« La plupart de nos gentilshommes s'imaginent que les prépositions *de* et *du*, devant les noms de famille, sont une marque de noblesse, en quoi ils se trompent ; nos anciens ne les ont jamais mises que devant les noms de familles qui viennent de seigneuries, et il ne faut les mettre que devant ceux-là. »

Voici ce que dit, sur le même sujet, M. de la Rogue, dans son travail sur l'origine des noms, imprimé à Paris en 1681 et 1733 :

« Ceux qui ajoutent à leur nom une particule, dans le dessin de l'annoblir, tombent dans l'erreur de croire qu'il n'y a point de noms anciens qui ne soient devancés d'une particule. Les véritables gentilshommes ne cherchent point ces vains ornements ; ils s'offensent même quand on les leur attribue et ils ne peuvent souffrir qu'à regret qu'on leur impose une fausse couleur qui, au lieu de donner de l'éclat à leurs familles, en ternit en quelque sorte l'ancienneté. »

Enfin, un troisième ouvrage, édité à Genève en 1817, ajoute ceci, touchant la particule soi-disant nobiliaire :

« 1<sup>o</sup> Le dictionnaire de l'Académie française ne dit rien sur les particules *de*, *du*, *des*, qui soit relatif à leur usage devant les noms de famille, comme signe de noblesse ; — 2<sup>o</sup> on n'a jamais argumenté de ces particules comme faisant preuve d'éclat de noblesse ou d'usurpation d'icelle ; — 3<sup>o</sup> il est plusieurs noms de

famille (tant nobles qu'autres) dont les *de*, *du*, etc., étaient dans l'origine la première syllabe qui a été ensuite séparée avec intention du reste du nom dont elle faisait auparavant partie intégrante; — 4<sup>e</sup> en Angleterre, en Italie ou en Pologne, les noms des plus illustres maisons ne sont précédés d'aucune particule. »

Avis aux intéressés.

### Il ne veut pas être Vaudois.

Voici encore quelques renseignements extraits de l'intéressant travail de M. Jaccard sur les noms de lieux. Ils ont trait aux essais qui furent tentés par diverses personnes et à diverses époques pour l'introduction et la culture du mûrier et du ver à soie, dans notre canton.

Ces essais ne furent pas heureux. Tout ce qu'il en resta, fut le nom de « mûriers » à certaines localités.

*Mûrier*: les Mûriers, à Fiez.

Ce nom rappelle les tentatives faites à plusieurs époques pour introduire chez nous l'élevage du ver à soie, surtout à la suite de l'arrivée dans le Pays de Vaud des réfugiés français, lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Un de ces essais eut lieu à Yverdon. On lit dans les comptes de la ville: « 1690. La ville achète 400 mûriers blancs, à raison de 3 batz la plante, de la hauteur de 5 à 6 pied, qu'on plantera à St-Georges. 1691. On permet à David Martin, de Nîmes, d'établir une manufacture de soie. On lui accorde, pendant 30 ans, l'autorisation de planter des mûriers dans des localités qui lui seront désignées, afin de pouvoir nourrir des vers à soie ».

Ces tentatives et d'autres pareilles échouèrent et les réfugiés durent se convaincre de l'inutilité de leurs efforts.

Au milieu du siècle passé, M. Alexis Forel fit planter, sur sa propriété de Saint-Prex, de nombreux mûriers qui ont été longtemps en pleine prospérité et qui ont été arrachés il y a quelques années. Mme Forel-de-Gasparin, grand'mère de M. le professeur F.-A. Forel, planta, de son côté, à Chigny sur Morges, des mûriers qui étaient en plein rapport vers 1850.

« A cette époque », écrit M. F.-A. Forel à M. H. Jaccard, l'auteur de cette étude, à cette époque, ma grand'mère faisait chaque année une éducation de vers à soie. Une chambre de la maison de ferme leur était réservée; elle était garnie de bruyères pour la monte des vers. Le rendement de ces vers n'était pas à dédaigner, et je me rappelle une belle robe de soie achetée par ma bonne grand'mère sur le produit de cette industrie. Plus tard, en 1863, ma mère, Mme Forel-Morin, enchantée des idées d'Auguste Chavannes sur l'éducation du ver à soie, reprit cette éducation en plein air. »

**Sur la ligne du Simplon.** — Il n'y a que cent ans de cela. Alors que la route de Lausanne à Vevey n'était qu'un sentier à peine praticable et que le pont sur la Veveyse avait la forme d'un pain de sucre — un haut sapin pouvait passer debout sous son arche — on annonçait à Vevey, au son de la caisse, et pas tous les jours, certes, le départ d'une bonne voiture pour Lausanne et retour.

La communication postale entre les deux villes était établie par un petit char à banc découvert, qui, trois fois par semaine, transportait les lettres et donnait place à deux ou trois voyageurs.

La route était si mauvaise et si étroite que les conducteurs qui voyaient s'avancer un autre char ou qui en entendaient au loin les grelotières, devaient s'arrêter en certains endroits où la voie était plus large, jusqu'à ce que le char eût passé. Le croisement était impossible ailleurs.

**Garantis contre le gel.** — L'annonce que voici a paru dans un des derniers numéros de la *Feuille des Avis officiels*:

« La municipalité de C\*\*\* offre à vendre de beaux tuyaux en daille, percés ou non. »

**On demande.** — Un maître d'hôtel d'origine allemande apportait l'autre semaine l'avis suivant à l'un de nos journaux:

« On demande deux filles de chambre à deux langues, dont une ayant déjà servi. »

### Réhabilitée.

Tout le monde, aujourd'hui, se félicite de la conservation de l'Eglise de Saint-François, dont la restauration est très heureuse. Mais, la pauvre église l'a échappé belle. Elle avait de nombreux et violents ennemis. Ils voulaient la raser à tout prix, l'accusant de menacer ruine. Nos édiles, disaient-ils, avaient le devoir de prévenir un affreux cataclysme. On prétendait aussi qu'une fois isolé, au milieu de la place, le temple de St-François ferait triste figure.

A l'heure qu'il est, croyons-nous, tout le monde reconnaît que cette église est non seulement un de nos édifices les plus élégants, mais que sa disparition eût été déplorable, vu l'irrégularité de la place. Enfin, l'on est obligé de reconnaître aussi qu'elle est beaucoup plus solide qu'on ne le pensait, puisqu'elle se tient maintenant toute seule.

Il est curieux, à ce propos, de rappeler ces quelques lignes, extraites du *Manuel historique de Lausanne et du canton de Vaud*, daté de 1824.

« Cet édifice n'est point isolé, ce qui le fait paraître bien moins imposant; du côté de la place deux petits bâtiments, beaucoup plus modernes, et dont l'un sert de douane, lui sont adossés; mais ce qui surtout à son effet, c'est une ancienne porte de ville appuyée à l'extérieur de son rond-point; cette porte aurait été abattue depuis longtemps si l'on n'avait pas craint de nuire à la solidité de l'église, qui d'ailleurs présente des lézardes menaçantes et de nombreuses marques de vétusté ». —

**La bonne mesure.** — Un malheureux citoyen était appuyé, lundi soir, contre la barrière du Grand-Pont. Il faisait des efforts surhumains pour gagner son domicile.

— Eh ben, l'ami, lui dit, en passant, un camarade en goquette, ça ne va pas?

— Peuh! c'est un malheureux demi de nouveau qui m'a mis dans cet état.

— Un demi!... un demi!... donne-moi donc l'adresse du mastroquet qui vend des demis comme ça.

### Onna rehiuva que l'è fête su l'an quatre.

Ci l'an quatre! onora ion que l'a châota avau lè dérupite de l'éternité, iò l'a dû ein retrôvà on par d'autro. L'a bin coudhi sè rateni ài brantse, l'a tot parâi falju vi-a; ne crâyo pas pire que dusse tant regretta cå, po tot dere, ein a rido vu: dâi z'ene, dâi z'autro, dâi bale et dâi poûte et pu re dâi z'ene et dâi z'autro.

Tsi no, l'afféré n'a pas pi tant mau ètä: no z'ein zu onna rebedoualaie de fein; dau bllia quasu à n'on quarteron la dzerba; dau vin, pourr'ami! dâi sétâ et dâi sétâ, et pu ie sonde qu'on diabllio! peinsa-vâi: l'è tellameint bon qu'on ein è sou devant d'itre dessâti. Lâi a bin z'u pè dâi z'eindrà, dein lo rognon dau canton, que l'è dan lo Gros-de-Vaud, quau-

ques petites misères : lè truffie sè sant redzernâïe, rappoo à la piodze de sti l'âton; mâ po ne rein pèdre, l'è z'ant veindyé ai dame de pè Lozena que lâi an rein cogniu; seulameint sant on boquenet pe tsire que lè z'autre, cå san pe rare, du que n'en a pas dâi redzernâïe ti lè z'ans.

Noutron Grand Conset vint adi de tein z'ein tein ào Tsati et tsi Vernier, et l'a pardieu bin votâ dau commerce sti an. No z'ai binstout dâi lois por tot, ein manquâve bin iena su lè dzein que sant à maitre, mâ quand l'ant z'u fabrequâïe, l'ant décida de ne rein décida po que lau reste oquie à fêre stau z'ans que vint.

Pè Lavey sant on bocon ein trevougne, lè civi et lè militero po cœin que lè militero l'ant trâo de bouibo et lè civi pas prâo d'écoule. L'ant dëguelhî la Municipalità, lo Conset communat, tot lo bataclan et ora tote clliau pllièce sant ào concou per dessus lè papâ.

Dein lo dëfro, ne va pequa tant foo : Ao payi dâi Capiano, pè Milan que crâyo, l'ant fè 'na grèva que nion n'a rein fê houit dzor doureint. Quand l'ant èta bin dëmasifâ et quand l'ant z'u lau catse-maille vouisauba, l'ant reimpongñi lau z'uti ein bouâileint que dâi tserroton : Vive adi l'ovradzo! Lau râ l'a fê batsi, po sti coup l'a on valet, l'empereusa dâi Cosaques assebin; lè dzeins diant que clliau dou valottets fant dza bin plliési à lau père z'et mère et que sè sorizant ti dou quemet se l'avant lo malet. Lè Iaia l'ant oncora lo mimo Gueliaumo que fâ adi à sa tita et l'epouâire ti clliau que ne sant pas de son bord. Ma è-te qu'on Gueliaumo pâo fêre oquie d'autro, du qu'on ein aguelhie su dâi berclire ào maitet dâi tsamps de tsenèvo, po épouâiri lè pindzon, lè z'agace et lè corbè.

Ion que l'è pè la leinga dau mondo, l'è clli que lâi diant Combe de pè Paris que l'a fotu la foulâre ài z'évêque, ài z'eincourâ et que ne vao min d'autre chère (sœurs) que clliaue d'êpetau et lè felhie de noutr'e pareints.

Lè Cosaque et lè Dzauno sè trevougnant pè ci Mandchourie po savâi cò porrâ mettre la butse à l'autro. Tot cein l'è dâi niéze po tiâ lè poure dzein et redzoj quoaque prêcôt de per lè. Clliau prêcôt peinsant que por s'ebalohi (se divertir) ie faut fêre quemet lo Samson à Louis à Tienbon. Lo premi coup que l'avâi èta à on abbayi pè Carrodzo, on lâi dëmâdâve se s'etâi bin amusâ :

— Oh! so repond Samson, mè peinsó que mè su bin amusâ. Peinsâ-vâi: ié regouessi et pu mè su battu.

EH bin! l'è soveint dinse que lè râ s'amusant : ein ameneint dâi niéze.

MARC A LOUIS.

### Une curieuse histoire.

L'histoire que voici a été publiée en 1765; son auteur est Victor de Gingins de Moiry. Nous sommes sûrs qu'elle intéressera nos lecteurs, ainsi qu'elle nous a intéressés.

La préface cu « Avis » — c'est le nom que lui donne l'auteur — est originale. Nous nous reprocherions de ne pas la reproduire; d'ailleurs, elle se distingue en ceci de nos préfaces actuelles, qu'elle n'est pas longue.

Avis.

Une femme sensée disoit un jour à un homme raisonnable, que pour l'amuser, elle voulloit qu'il écrivît une histoire intéressante, qui ne fût ni un roman, ni un conte de Fées, et dans laquelle il ne fût question ni de femmes, ni de galanterie. Vous êtes difficile, Madame, lui répondit-il, et je ne connais que l'histoire du *Bacha de Bude*, qui puisse répondre à ce que vous me demandez. Mais à supposer que pour contenir votre fantaisie je pusse me résoudre à écrire froidement et fadement une histoire oubliée, et aujourd'hui peu importante; quelle apparence qu'au bout de mon temps perdu

